

LE 29 OCTOBRE 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10 995 rue des Montagnards, le lundi 29 octobre 2018 à 17 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire

Mme Nancy Pelletier, conseillère #1

M. Christian Blouin, conseiller #2

M. Pierre Carignan, conseiller #3

M. Serge Simard, conseiller #4

M. Michel Beaumont, conseiller #5

Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les Cités et Villes*, les soussignés, membres du Conseil de la Ville de Beaupré, étant tous présents à la salle du conseil le 29 octobre 2018 à 17 30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire:

Également présent: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et

greffier adjoint

Absence motivée : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice

générale adjointe

8744-291018 <u>VENTE DE L'IMMEUBLE SIS AU 11 174 AVE ROYALE À LA COMPAGNIE 9379-9336 QUÉBEC INC.</u>

CONSIDÉRANT les différentes offres et contre-offres produites pour la vente de l'immeuble sis au 11 174 ave Royale ;

CONSIDÉRANT que la Ville désire entériner la contre-offre au montant de 75 000 \$ plus les taxes applicables, sans garantie légale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de :

- a) vendre l'immeuble sis au 11 174 ave Royale au montant de 75 000 \$ plus les taxes applicables sans garantie légale; et
- b) d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général, M. Roch Lemieux, à signer tous les documents nécessaires à cet effet;
- c) d'abroger les résolutions 8715-011018 et 8716-011018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne.

	,	,
8745-291018	LEVEE DE L'ASSEMB	
x///5_7u1111x		
0175-231010		ᆫᆫᆫ

LLVLL DL L ASSLIVIBLEL	
Il est proposé par Madame Michèle cette séance soit levée à 17 h 40.	e Abdelnour et résolu unanimement que
Pierre Renaud Maire	Roch Lemieux, greffier adjoint et Directeur général et trésorier